

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 26 Septembre 2024– 19h

Présents : DEBRIE Serge, FIGUET Alain, ESCOFFIER Gérard, MARTIN Bénédicte, DOMINICHINI Lucie, ROBERT Ludovic, PALISSE Jean Baptiste, MEILLE Raphael.

Excusés : FARRE Jean François, REYNAUD Mylène, DUMAS Renaud

Secrétaire de séance : ROBERT Ludovic

.....

Compte rendu du Conseil Municipal du 4 Juillet 2024 : approuvé à l'unanimité.

- **VIE DU CONSEIL**

État de trésorerie, état des dépenses et des recettes :

État de trésorerie : 175 104.78€
État des dépenses : 852 137.59 €
État des recettes : 735 442.45 €

Décision modificative

Le conseil valide la décision modificative pour le transfert de crédit pour les travaux complémentaires de l'église
Le conseil valide la décision modificative pour la somme de 12 500€ euros liés aux travaux.

Délibération

À la suite du déménagement du Syndicat des eaux de la Valloire, un changement de statut est nécessaire.
Le conseil valide à l'unanimité ce changement.

Également les statuts d'Arche Agglo sont modifiés, le conseil valide ce changement.

Locaux de soins

Suite à l'arrêt de son activité, Myriam MONTET nous fait part de la résiliation de son bail à compter du 01 Avril 2025.
Le local va être remis en location.

Parc intergénérationnel

Les travaux arrivent à leurs termes.
Le DGD (décompte général définitif) va être réalisé très prochainement par la maîtrise d'œuvre, le cabinet C2I.
A la suite de cela, un point financier sera fait.

Convention avec le département de la Drôme

Suite à la demande de la commune pour le changement de destination d'une subvention de 3 308.00 euros (Travaux local technique vers travaux église), le département nous demande de nous engager à ne pas vendre l'église dans les 5 ans à venir. Validation du conseil.

Remboursement pour travaux bibliothèque.

Pour les travaux de la bibliothèque, monsieur le Maire a réglé des factures (structure sans compte pro) en propre. Il est demandé au conseil de valider le remboursement de ces factures. Validation du conseil.

- Personnel communal

Poste à pourvoir à l'école.

Le poste est confié à Madame COSTE Audrey AESH à Marsaz et Bren pour 1h30 de présence tous les jeudis.

- VOIRIE BÂTIMENT

PCS

La commission de réunira le 10 octobre à 19 heures.

Bibliothèque

La bibliothèque réalise une exposition sur l'été de la libération du 2 au 10 octobre.

L'inauguration de la bibliothèque aura lieu le samedi 5 octobre à 10 heures.

- EDUCATION

11 novembre

Monsieur le maire a demandé la participation des enfants de l'école à la cérémonie du 11 Novembre prochain.

Les institutrices ne seront pas présentes mais s'engagent à apprendre aux enfants des chansons pour ceux qui veulent bien y participer.

- COMMISSION SOLIDARITE ET VIE COMMUNALE

Espace jardins

Monsieur le maire présente le devis de clôtures. Celui-ci semble cher. Le conseil demande de relancer une demande de devis.

- BATIMENTS - TERRAINS COMMUNAUX - VIE ECONOMIQUE – URBANISME – ENVIRONNEMENT – ASSAINISSEMENT - CADRE DE VIE :

Terrain de foot :

Pour l'éclairage du terrain d'entraînement, le montant des travaux s'élève à 16 200.00 euros. Le conseil donne son accord pour la réalisation de ces travaux.

Ce montant étant important, seuls ces travaux seront réalisés en 2025

Le prochain conseil municipal se tiendra le 07 Novembre 2024 à 19 heures.

La séance est levée à 21 h 00

*Le secrétaire de séance,
Ludovic ROBERT*

*Le Maire,
Serge DEBRIE*

